

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE VAUCLUSE

Cité administrative – BP 71040
84098 AVIGNON CEDEX 9
TÉLÉPHONE : 04 90 80 41 00
COURRIEL : ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

Avignon, le 1^{er} juin 2010

Affaire suivie par : CABINET
Téléphone : 04 90 80 41 38
Télécopie : 04 90 86 08 08
Réf à rappeler :

FICHE POUR LE CTPD
DU 11 JUIN 2010

Objet : Conditions de vie au travail.

Le Directeur général a rappelé dans une circulaire du 9 avril 2010 (annexe 1) les conditions dans lesquelles la DGFIP s'est engagée dans un processus durable et ambitieux d'amélioration des conditions de vie au travail.

La Direction départementale des Finances publiques de Vaucluse s'inscrit d'ores et déjà dans cette démarche en mettant en œuvre différentes actions dans plusieurs domaines.

A. PILOTAGE ET EXERCICE DES MISSIONS

1. Les orientations générales concernant le pilotage et l'exercice des missions sont celles qui ressortent de la note d'orientation de l'ex DSF (annexe 2), à savoir :
 - la simplification,
 - la priorisation
 - la qualité et la traçabilité
 - la mutualisation et le soutien de la Direction.
2. Renforcement de l'encadrement intermédiaire afin d'améliorer le pilotage et le soutien technique de proximité :
 - création de cadres A SIP et d'un cadre A dédié à l'accueil d'Avignon
 - mise en place d'un cadre A+ dédié à la mission FI
3. Mise en place d'ici fin juin d'un groupe de travail départemental sur les accueils en SIP afin d'approfondir encore leurs conditions de fonctionnement dans toutes leurs dimensions (pilotage, organisation, formation ...).
4. Participation à compter de septembre 2010 à l'expérimentation nationale sur l'institution d'espaces de dialogue dédiés.

B. CADRE D'EXERCICE DES MISSIONS

Des travaux importants destinés à améliorer les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des usagers ont été réalisés :

- SIP de Carpentras, d'Orange et d'Apt

ou vont l'être :

- installation des services de direction de la DDFiP
- installation des SIP d'Avignon et de Cavaillon
- mise en place de l'accueil des particuliers d'Avignon.

L'intervention d'un ergonome a été sollicitée à plusieurs reprises.

C. DUERP et ACMO

> Lors de la mise en place de la DDFiP, un ACMO a été désigné (Mme DE BORTOLI).

Avant fin juin son parcours de formation va être complété et sa lettre de mission (modèle en annexe 3) lui sera adressée afin qu'elle puisse exercer la plénitude de ses fonctions à compter du 1^{er} septembre.

> Le dispositif de mise à jour 2010 du document unique d'évaluation des risques professionnel (DUERP) devant être le suivant :

- sensibilisation des agents au DUERP par la diffusion à chacun d'entre eux fin juin du dépliant conçu à l'intention des agents pour leur permettre d'appréhender les enjeux du DUERP dans le domaine de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail (annexe 4).
- réunion, en septembre, du groupe de travail départemental sur le DUERP afin de faire le bilan des plans de prévention 2009 des deux filières et de préparer la mise à jour du DUERP puis la mise au point avant la fin de l'année du plan de prévention 2010 de la DDFiP.

D. SENSIBILISATION DES CADRES AUX CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

- Des parcours de formation pour les cadres intégrant la thématique des conditions de vie au travail sont en cours de mise au point au niveau national.
- Au niveau local, une sensibilisation des cadres aux conditions de vie au travail sera réalisée lors d'un prochain colloque des chefs de service.

Une journée d'étude sur ce thème sera mise en place pour les cadres avant la fin de l'année.